Principe

La Grande Lessive ® est le titre d'une installation artistique éphémère créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier.

La Grande Lessive ® se déploie deux fois par an, partout où quelqu'un décide de la faire exister afin de développer le lien social et d'éveiller le désir d'une pratique artistique.

La Grande Lessive ® propose une manière d'exposer qui fait référence à l'étendage de vêtements. Elle permet de rassembler en un même lieu les réalisations - en quelque sorte les effets - d'une famille qui s'ignorait jusque-là. Cette action souligne à la fois l'importance de la signature apposée au dos de chaque réalisation et l'anonymat qui prévaut dans une manifestation de grande ampleur. C'est le fait d'agir ensemble, en partageant des objectifs et un dispositif communs, qui compose une œuvre.

Les diverses manifestations locales font exister cette action qui a déjà rassemblé des dizaines de milliers de personnes dans trente cinq pays.

Afin de garantir le respect de son principe et de ses objectifs, un accord préalable à toute organisation est nécessaire. Pour l'obtenir, il faut adresser un message avec les informations utiles à l'inscription à : lagrandelessive@gmail.com

Mode d'emploi

1. Deux fois par an, aux dates indiquées sur le site, des fils à linge sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur de sites accueillant des publics : établissements scolaires, écoles d'art, centres d'art et musées, hôtels de ville, médiathèques, bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, centres aérés, agences postales, immeubles d'habitation, locaux associatifs, places publiques, rues..

2. Pour participer, une inscription collective en ligne est demandée. Elle est gratuite. Aucune utilisation commerciale n'est autorisée. Chaque établissement ou collectif concerné annonce localement et organise La Grande Lessive ® selon les objectifs et les modalités indiquées sur le site de l'opération afin de maintenir la lisibilité de la proposition et celle de l'installation.

3. Ce jour-là, tous les usagers d'un même lieu sont invités à accrocher une réalisation plastique à deux dimensions de format A4 à l'aide de pinces à linge, si possible en bois naturel. Dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésies visuelles… sont ainsi montrés pour une durée limitée à cette journée.

4. Nul n'est besoin d'être un professionnel. Seul importe le désir de donner à voir une réalisation plastique qui apparaît à son auteur digne d'être exposée en ce lieu et ce jour-là. Les réalisations sont élaborées par ceux qui désirent prendre part à cette initiative. L'installation collective peut rassembler deux à trois réalisations comme plusieurs centaines ou milliers.

5. Quel que soit le lieu, La Grande Lessive ® autorise et rassemble. Par exemple, dans le cas d'établissements scolaires, cette action réunit des réalisations d'élèves, de parents, d'enseignants et d'autres personnels, sans distinction de fonction ni d'âge. Les réalisations d'élèves ne sont pas des exercices appliquant ou copiant un modèle. En tous lieux des ateliers peuvent être organisés pour faciliter leur élaboration et réunir les participants de manière conviviale. (La rubrique Ateliers du site propose quelques pistes).

6. Une seule réalisation par auteur est autorisée afin d'établir un principe d'équité entre les participants dont les travaux doivent comporter, au dos, le nom et le prénom.

7. Des fils tendus entre deux supports (arbres, poteaux..) à l'intérieur ou à l'extérieur composent le dispositif de l'installation. La hauteur de l'accrochage varie selon la taille des participants qui doivent pouvoir accrocher, regarder et décrocher sans peine. L'auteur choisit l'emplacement de sa réalisation. En aucun cas, il n'est permis de déplacer une réalisation déjà accrochée pour présenter la sienne.

8. La vente de réalisations, la remise de récompense ou son utilisation à des fins de promotion commerciale ou partisane sont incompatibles avec l'esprit de La Grande Lessive®.

9. Les organisateurs de La Grande Lessive ® ne peuvent être tenus responsables de disparition de réalisations ou d'éventuelles détériorations.

10. L'installation est susceptible d'être filmée ou photographiée par les organisateurs. Ces documents pourront être diffusés ou publiés dans un cadre artistique ou pédagogique mentionnant l'auteur du projet (Joëlle Gonthier), le ou les relais mobilisés pour le mettre en oeuvre (contact : établissement, municipalité..), les participants (de manière collective), le lieu, la date et les conditions de cette installation. Tout document adressé au site de La Grande Lessive ® en vue de sa publication doit respecter le droit à l'image des personnes. Il doit comporter les indications de lieu et de date. L'envoi d'un document implique l'accord de son auteur à sa publication gracieuse.

11. La Grande Lessive ® est une marque déposée par son auteur (Joëlle Gonthier) auprès de l'I.N.P.I. (Institut National de la Propriété Industrielle). Aucun autre usage de ce nom n'est autorisé dans aucun domaine.

12. La participation à La Grande Lessive ® implique d'en accepter le principe et les modalités.